

Septembre

Mairie de
BOESENBIESEN

22 Rue Principale
67390 BOESENBIESEN



Tél. 09 75 66 75 48

Fax 03 88 85 30 81

communedeboesenbiesen@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

- ⇒ Lundi 17h à 19h
- ⇒ Mercredi 08h à 09h
- ⇒ Jeudi 16h à 18h



MJC

Inscriptions aux activités de la MJC depuis le 05/09/2012.

Animations pour les enfants, les adolescents, les adultes et les seniors : *danse, atelier création, zumba fitness, club théâtre, gym...*

Retrouvez tout le programme sur www.animations-marcko.fr ou en mairie.

Informations et inscriptions :

MJC—1a rue du Tilleul
67390 MARCKOLSHEIM

Accueil du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi).

RESEAU 67

Le conseil Général du Bas-Rhin lance un nouveau système de billettique dénommé « **BADGEO** ». Ce système vise à simplifier l'utilisation des transports publics à tous les voyageurs.

La carte BADGEO est délivrée gratuitement sur simple demande de création et est accessible à tous les clients du Réseau 67.

Pour obtenir votre carte, faites votre **demande de carte en ligne*** ou **téléchargez le formulaire***, puis complétez-le accompagné d'une photo, d'une pièce d'identité et des justificatifs nécessaires

* www.bas-rhin.fr

Dépôt : **agence commerciale du Réseau 67** - gare routière des Halles à Strasbourg

Envoi postal : **CTBR** - Compagnie des Transports du Bas-Rhin - 20 Place des Halles - 67000 Strasbourg.

NOTE D'INFORMATIONS

COURSE DE MOTOS ANCIENNES

Le Moto-Club du Ried organise la traditionnelle course de motos anciennes les

29 et 30 septembre 2012

Samedi : Tartes flambées accompagnées d'un orchestre rock

Dimanche : restauration possible à la salle socioculturelle ou au parc coureur, menu composé de jambon au riesling et salade de pommes de terre.

Cette année les motards de Boesenbiesen et Schwobsheim auront la possibilité de faire un tour de circuit dimanche durant la pause de midi. Pour les intéressés, **inscription impérative auprès de BRAUN Daniel au 06 77 93 87 06 ou danielchantal.braun@wanadoo.fr pour le 28/09/2012 au plus tard.**

L'itinéraire reste identique à savoir : rue Schmittlach et la partie nord de la rue Principale (de SCHWOEHRER François à BRAUN Laurent).

La circulation et le stationnement seront interdits le samedi de 13h à 20h et le dimanche de 7h30 à 20h sur ce parcours.

- **Les riverains** de ces deux rues ainsi que ceux des rues Nachtweid, du Saule et du Chanvre **qui ont besoin de leur voiture** dans les journées de samedi et dimanche **sont priés de garer leur véhicule dans une rue libre à la circulation** (rue Principale à partir de l'abribus vers le sud).

La sortie ou l'entrée dans Boesenbiesen ne pourra se faire que par la rue Principale – direction Hessenheim, avec interdiction d'aller vers Baldenheim et Schwobsheim

- Le **stationnement du public est interdit sur les trottoirs dans la rue Schmittlach et la rue Principale, partie nord.**

Vu l'ampleur de la manifestation et sa potentielle dangerosité, nous vous demandons de **respecter scrupuleusement les consignes de sécurité et de ne pas circuler sur l'itinéraire de la course.**



Pour une bonne organisation de cette course, veuillez respecter ces consignes.

Les associations locales comptent sur votre soutien durant tout le week-end.

ENQUETE INSEE

L'INSEE effectuée entre le 07/09/2012 et le 24/11/2012 une étude sur ***l'usage de l'information par les adultes résidant en France métropolitaine***. L'objectif est de recueillir des informations précises sur les activités quotidiennes des adultes (lecture, recherche d'information, utilisation des ordinateurs et des technologies...)

L'enquête est réalisée auprès de personnes âgées de 16 à 65 ans. Parmi elles, certaines se situent à Boesenbiesen et c'est **M. ISEL qui est chargé de les interroger**. Il est muni d'une **carte officielle** et les informations recueillies **restent anonymes et confidentielles**. Chaque personne concernée a reçue ou recevra un courrier.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Vous vous êtes installés à Boesenbiesen, vous êtes majeurs ou allez l'être au cours de l'année, l'inscription sur la liste électorale vous concerne.

Les électeurs dont la carte électorale présente une erreur ainsi que les électeurs européens souhaitant s'inscrire sur les listes complémentaires pour les élections municipales et celles des représentants français au Parlement Européen, sont également invités à s'adresser en mairie.

Si vous êtes concernés, merci de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et ce avant le 31/12/2012.

**A TOUS LES CONCERNES, MERCI DE NE PAS ATTENDRE LE 31 DECEMBRE 2012
POUR FAIRE VOS DEMARCHES ELECTORALES !**